

## Démocratie et magouille

*Attention, manoeuvres! Dans son dernier "bulletin" (adresse utile: c.p. 4008, 3001 Berne) daté du mois de mai dernier, la Communauté de travail pour une nouvelle politique à l'égard des étrangers, communauté qui soutient l'initiative Etre Solidaires, tente de débrouiller les tenants et aboutissants d'un étrange remue-ménage fédéral au chapitre des travailleurs étrangers: il semble en effet de plus en plus probable que l'on s'achemine vers une votation fédérale peu claire, du type "pour chaque initiative, le Conseil fédéral a un contre-projet tout prêt dans ses tiroirs", mais dans une version qui "améliorerait" le truc qui a permis d'éliminer au vote, sans coup férir, toutes les initiatives proposées au peuple ces dernières années.*

*Expliquons-nous. Aujourd'hui, le projet de loi sur les étrangers est toujours entre les mains de la commission du Conseil des Etats; en avril dernier, elle n'est pas parvenue à mener à bien ses travaux, si bien que l'adoption de ses conclusions a été remise pour la troisième fois: on se retrouvera en juillet pour tenter de se mettre d'accord.*

*Si les meilleurs délais étaient tenus, le Conseil des Etats pourrait alors être saisi du projet en septembre prochain. Mais on peut s'attendre à ce que tout soit reporté à une date ultérieure, vu les élections fédérales de l'automne.*

*Ces tergiversations tomberaient à pic pour favoriser la manoeuvre suivante. Première étape: le Conseil fédéral, arguant des délais légaux à respecter, publie, avant la fin de l'année encore, son "message" sur l'initiative Etre Solidaires, et demande au Parlement de traiter de cet objet avant d'en finir avec le projet de loi sur les étrangers. Il y a gros à parier qu'il sera félicité pour sa sollicitude à l'égard des initiateurs. Deuxième étape: le Conseil fédéral soumet l'initiative Etre Solidaires au peu-*

*ple sans contre-projet explicite, mais en faisant miroiter au bon peuple l'existence d'un texte de loi sur les étrangers, encore en discussion certes devant les Chambres, mais néanmoins bien réel.*

*C'est bien le coup du "contre-projet", mais encore affiné, comme on vous le disait. Dans les urnes, les partisans d'un changement de la législation sur les étrangers seront amenés à disperser leurs forces, les uns persistant dans leur appui à Etre Solidaires, les autres alléchés par les caractéristiques du texte de loi en gestation. Et les adversaires des deux propositions de faire la décision, en fin de compte. Place nette pour une législation rétrograde.*

*La procédure au service du "statu quo". L'art de sauver les apparences démocratiques, en ménageant à la fois un vieux fond de xénophobie et les intérêts économiques qui commandent le maintien d'une catégorie de travailleurs taillables et corvéables à merci.*

*Quittons la magouille pour le débat de fond. On sait qu'en l'état actuel des délibérations parlementaires, le projet de loi sur les étrangers risque de donner une base légale au statut de saisonnier. L'adoption d'une telle disposition, inadmissible, imposerait le lancement d'un référendum.*

*Pour mémoire, les trois exigences politiques en matière des droits de l'homme qui sont à la base de l'initiative Etre Solidaires:*

- 1. "Les droits des étrangers en Suisse doivent être garantis et protégés; tous les étrangers doivent être traités semblablement, sans discrimination de certains groupes".*
- 2. "L'intégration des étrangers en Suisse doit leur être facilitée dans le respect de leur identité culturelle".*
- 3. "La politique fédérale de stabilisation ne peut être menée que par une limitation des entrées initiales, et non aux dépens des étrangers déjà présents".*

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 504 14 juin 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley

504

## Xénophobes affichés ou masqués

Si les Genevoises et les Genevois l'acceptent ce prochain week-end, les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement, c'est-à-dire vivant depuis dix ans dans le Canton de Genève, pourront non seulement en 1981 participer à l'élection des prud'hommes, mais encore devenir juges au Tribunal des prud'hommes. Sur une population active d'environ 120000 personnes, ce sont environ 35000 étrangers qui seraient ainsi admis à la magistrature judiciaire.

Si une décision positive sortait des urnes, pas de grand chambardement en perspective, aucun risque d'un afflux subit et considérable de juges prud'hommes étrangers: ce sont aux "groupes professionnels" agréés — douze au total, de celui qui regroupe l'horlogerie et la bijouterie, à celui formé par les nurses, les employés de maison et le personnel fédéral, cantonal et communal — qu'est réservé le droit de proposer des listes des candidats, juges employeurs et juges salariés (quinze pour chaque

partie, flanqués de six suppléants), listes qui donnent lieu à des élections tacites la plupart du temps; et on peut miser sur la réserve de ces "groupes professionnels" face à un éventuel changement des habitudes à ce chapitre, à voir l'extrême réserve des syndicats — mis à part les syndicats chrétiens — pourtant fort sollicités de donner nettement leur appui à cette initiative.

Au vote sur cette proposition, le Grand Conseil genevois s'était divisé en deux camps très nets: les démocrates-chrétiens, à l'origine de l'initiative, étaient rejoints par les socialistes et les communistes, tandis que radicaux, vigilants et libéraux faisaient front commun pour s'opposer à l'innovation.

Les mêmes partis se retrouvaient comme de juste face à face pour tenter de gagner l'opinion à leurs positions: xénophobie affirmée chez les Vigilants manifestant leur véritable image de marque à travers une affiche scandaleuse, xénophobie masquée chez les radicaux et les libéraux, appliqués à la justifier tant bien que mal par des rappels historiques de l'indépendance genevoise (J.-S. Eggly, dans le "Journal de Genève" du 11.6.79: "(...) La maxime "pas de juges étrangers" est à la source même de l'histoire qui créa notre pays")

qui ne devraient tromper personne. Rarement aura été faite démonstration aussi claire de la vacuité de certains slogans et de certaines professions de loi: a-t-on assez prêché dans les rangs de ces partis "responsables" la tolérance à l'égard de nos hôtes, la nécessité d'une politique d'"intégration" (avec, il faut le dire tout ce qu'il y a d'ambigu dans ce mot) des travailleurs étrangers? A la première occasion de faire un pas vers la réalisation concrète de ces saints principes, on tourne casaque.

Car l'enjeu principal est bien là: à travers l'adoption de la proposition qui leur est faite, les Genevois et les Genevoises ont l'occasion d'exprimer dans les faits leur volonté d'abolir une ségrégation larvée intolérable. Là, naissance d'organes consultatifs d'immigrés; ici, des juges étrangers au Tribunal des prud'hommes, qui plus est élus par la totalité de la population active concernée. Il se pourrait que cette dernière voie porte plus d'espoir d'un véritable changement de cap de notre politique à l'égard des étrangers.

## Triomphe communiste : l'arbre et la forêt

Il a fallu l'éventualité d'une majorité de gauche en Ville de Genève pour mobiliser les quartiers bourgeois lors des dernières élections municipales et renforcer les positions de la droite. Quelques semaines plus tard, il a fallu l'appétit des libéraux et la volonté affirmée de la coalition bourgeoise de bouter hors du Conseil administratif, le communiste Dafflon pour que ce dernier "fasse un malheur": plus de 50% des suffrages sur son nom, les deux candidats de la gauche largement en tête.

On le sait maintenant, la brillante élection de Roger Dafflon n'est pas le résultat du snobisme des beaux quartiers: quelques centaines de voix de la droite seulement sur plus de 15000 suffrages. C'est donc qu'il y a une majorité de gauche possible à Genève. Mais cette majorité est difficilement mobilisable; elle réagit

### IMAGES

## Paolo peintre

*Qui connaît Paolo, peintre des clochards, des chômeurs, des travailleurs? A Berne, ailleurs en Suisse alémanique et en Allemagne, il s'est conquis une place à part et son renom de peintre engagé et socialiste ne l'empêche pas d'exposer actuellement à Berne sous les auspices du maire de la ville.*

*Né en 1894, doué pour le dessin, il ne peut pas d'emblée se vouer à la peinture. Après un apprentissage d'horloger et des cours à Berne, il bénéficie alors d'une bourse qui*

*lui permet de se perfectionner à l'Académie de la Grande Chaumière, à Paris, de 1936 à 1939. Il y est l'élève et devient l'ami de Frans Masereel.*

*Sa dernière exposition: les états d'âme d'un peintre figuratif devant la misère, mais aussi les beautés de notre monde.*

*Si vous allez un jour à la Maison des Arts d'Aarau, n'hésitez pas à jeter un regard à ce tableau saisissant des années quarante: à la frontière suisse. Il y en a d'autres. Paolo mériterait aussi d'être découvert en Suisse romande: qui dira que son oeuvre permet de découvrir encore facilement qu'à travers des pamphlets les réalités de la question sociale?*

lorsqu'on en veut à un symbole — Dafflon —, lorsque la droite se montre trop arrogante.

Ne méprisons pas de telles victoires; mais il faut bien en voir les limites; cette majorité possible, ce succès à l'exécutif signifient aussi qu'au sein des couches populaires de nombreux citoyens n'y croient pas. Seule la figure populaire d'un leader menacé accentue la mobilisation, alors que la perspective d'une majorité parlementaire laisse indifférent. Le courant ne passe pas entre les abstentionnistes et les organisations syndicales, les partis de gauche. Ces derniers sont-ils encore des relais ou déjà uniquement des acteurs de la vie politique, étrangers aux préoccupations et au langage de l'homme de la rue? Un maire communiste pour Genève ne nous paraît pas être une réponse suffisante à cette question.

JURA

## Emploi: le compte à rebours est commencé

Huit heures pour l'emploi au Parlement jurassien, à la demande des partis de gauche, socialistes, chrétiens-sociaux indépendants et populistes, appuyés par le Mouvement d'unité populaire: personne n'attendait que les problèmes graves soulevés soient, dès cet échange entre députés, résolus comme par un coup de baguette magique (cf. DP 497).

Néanmoins, à l'aune d'un enjeu aussi préoccupant pour l'avenir du nouveau canton — trois mille postes de travail ont disparus en dix ans, salaires inférieurs à la moyenne suisse, pour ne citer que ces données-là — on allait estimer les chances d'une action commune qui fasse sauter les frontières partisanes.

Et là, il faut admettre qu'on s'est rejoints sur les principes et les déclarations d'intention. Restaient la définition des moyens à mettre en œuvre; ici, limites manifestes de l'"union sacrée": on a entendu les représentants des partis bourgeois plaider sur les thèmes les plus classiques de la "liberté d'entreprendre" à l'économie de marché pure et dure; on a enten-

du parallèlement la gauche se prononcer pour un programme de développement cantonal liant expressément les aides diverses ou les aménagements fiscaux éventuels à un contrôle de la collectivité sur l'usage des fonds publics. Bref, la préfiguration d'une épreuve de forces à l'image de celles qui agitent la Suisse dans son ensemble.

En définitive, si on peut raisonnablement espérer que telle ou telle proposition débouche dès l'automne dans la gestion du nouveau canton, grâce à cet accent spectaculaire mis sur l'urgence de la politique économique, la leçon immédiate de cette session parlementaire extraordinaire est peut-être ailleurs. Elle réside dans l'attitude générale des groupes en présence, pour autant qu'on puisse déjà en juger valablement.

Sur ce sujet délicat entre tous, situation économique et chômage, la droite jurassienne, misant sans doute sur son influence majoritaire sur l'appareil de l'Etat et sur son emprise dans le terrain, s'est bornée à suivre le canevas de réflexion proposé par les partis de gauche, quitte à laisser tomber de temps en temps ses vetos de principe.

De l'autre côté, le parti socialiste en particulier s'est appliqué à définir les contours "idéologiques" de l'action entreprise. Voyez "Le Peuple jurassien", mensuel socialiste (adresse utile: Puits 6, 2800 Delémont) dans sa livraison de mai: "(...) Alors quelle attitude adopter? Attendre, laisser la situation empirer jusqu'à ce que les contradictions du système, devenues insupportables pour la majorité, suscitent une lame de fond populaire? La gauche jurassienne a estimé que le sort immédiat des travailleurs frappés aujourd'hui par le chômage et les licenciements ne permettaient pas l'attente du Grand Soir. Certaines mesures doivent être prises, et rapidement. Ce refus de la politique du pire soulève cependant un problème fondamental. La gauche politique et syndicale ne va-t-elle pas, sous les yeux de la bourgeoisie, qui n'osait tant en demander, remettre en selle le capitalisme régional et lui permettre — après quelques purges, grâce à quelques sub-

ventions — de reprendre, mieux encore que par le passé, l'exploitation des travailleurs?". Au-delà de ces deux attitudes fondamentalement opposées et qui ne semblent pour l'instant se rejoindre que parce que la gauche marche "sur le fil du rasoir" vers une gestion "sociale" du capitalisme, on voit poindre des divergences irréductibles. Un seul intermédiaire possible, pour autant que les premiers résultats concrets ne se fassent pas trop attendre: le gouvernement, jusqu'ici tout naturellement en plein rôlage (exemple: au Service de l'économie et de l'habitat, un économiste sur deux est en place aujourd'hui... le second n'entrera en fonction qu'en juillet), aux prises avec des tâches dont l'ampleur aurait rebuté plus d'un exécutif doté de tous les instruments de pouvoir adéquats. Le compte à rebours est commencé.

BERNE

## Jour faste pour les consommateurs

Vendredi 8 juin a été marqué à la fois par le dépôt de l'initiative des organisations de consommatrices pour la surveillance des prix — la presse en a largement parlé — et par un vote parlementaire, presque ignoré mais néanmoins extrêmement important.

Alors que le Conseil fédéral, par la bouche de M. Furgler, proposait de transformer en postulat la motion du conseiller national Alder (Ind., Bâle campagne), la majorité des députés présents maintenait la forme impérative. Prise de position qui mérite d'être soulignée: il s'agit d'exiger des dispositions plus sévères au sujet des conditions générales de vente, imprimées généralement en petites lettres sur les contrats de vente.

Le Conseil national est donc d'accord pour une modification du Code des obligations à ce chapitre primordial.

Que va décider le Conseil des Etats?

## Nucléaire: M. Desmeules ne désarme pas

La Compagnie vaudoise d'électricité, la CVE, est un des principaux actionnaires — le troisième en importance, avec 15,5% du capital — actions — de la société anonyme L'Energie de l'Ouest Suisse EOS, laquelle coiffe, comme on le sait, le domaine de la production et du transport d'énergie électrique en Suisse romande et poursuit par ailleurs sans désespérer les travaux de construction de la "centrale nucléaire romande" à Verbois.

Au début de la semaine passée, assemblée générale des actionnaires de la CVE, agrémentée comme il se doit d'un discours directorial. Un discours de plus, direz-vous peut-être. Pas de révélations fracassantes en effet, ni de retournements de situations; mais tout de même, en plein dialogue sur la politique énergétique suisse, après les débats parfois houleux qui marquèrent les campagnes précédant les deux dernières votations fédérales sur le sujet, l'occasion de prendre le pouls des milieux de l'industrie électrique.

### LE RÉALISME

Et de fait, M. Jacques Desmeules, directeur de ladite CVE, s'est attaché, au long d'un exposé dont les grandes lignes ont paru dans la presse quotidienne, à remonter le moral des troupes, et à dépeindre les fronts en présence: "grosso modo" d'un côté des producteurs réalistes, et de l'autre côté des consommateurs irresponsables et des contestataires de peu de crédit.

A titre documentaire, quelques passages significatifs des propos tenus par M. Desmeules qui au moins montreront bien que, malgré le score flatteur enregistré par l'initiative pour un contrôle démocratique du nucléaire, tout reste à faire pour changer de cap.

— Vote sur le contrôle démocratique du nu-

cléaire: "(...) Tout se passe comme si les citoyens et citoyennes vaudois savaient moins bien que la majorité du peuple suisse d'où vient l'électricité qu'ils utilisent, alors que la logique veut que ceux qui refusent de nouveaux moyens de produire l'électricité réduisent leur consommation (en 77/78, la hausse de la consommation d'électricité dans le Canton de Vaud: 4,3% . Réd.). Si les citoyens vaudois n'ont pas fait ce rapprochement, est-ce parce qu'ils ont été mal ou insuffisamment informés? En avons-trop fait ou pas assez? On peut se poser la question différemment: les citoyens bernois, zurichois ou argoviens qui ont repoussé massivement l'initiative anti-nucléaire ont-ils reçu une information différente, meilleure ou plus importante que les citoyens vaudois? Ou alors sont-ils civiquement différents?"

### HARRISBURG: DRAMATISÉ

— La leçon de l'accident de Harrisburg: "(...) On a constaté qu'aux Etats-Unis, où les sources d'information étaient plus diversifiées (les grands journaux, d'autres agences de presse, les industries, divers offices du gouvernement), l'écho de l'événement a été moins dramatisé qu'en Europe. La leçon à tirer pour les responsables de l'économie électrique est que nos relations avec les mass média doivent être renforcées et améliorées. C'est en effet par eux et par des journalistes à la recherche de l'information sérieuse que passe le meilleur chemin pour rendre concrets dans l'esprit du public les risques acceptables de l'énergie nucléaire et le bilan finalement très positif de cette forme d'énergie. S'il est probable que la production d'énergie nucléaire enregistrera d'autres avaries et d'autres accidents, leurs conséquences seront certainement moins graves pour l'environnement que celles des accidents dus aux marées noires, explosion de gaz, catastrophes minières et aériennes, poisons chimiques et autres dégagements de gaz carbonique et sulfureux".

— Les contestataires: "(...) Ilya certaines trouvailles géniales dans la technique des opposants au nucléaire: par exemple, celle d'avoir inventé la notion de "lobby nucléaire", qui réunirait le Grand Capital, les Technocrates, l'Etat policier, les Multinationales et d'autres forces souterraines. L'opposition "dénonce" l'existence de ce pouvoir antidémocratique et mobilise les masses pour l'abattre. Nous souscrivons d'autant plus volontiers à ce programme que nous n'avons jamais rencontré ce lobby et n'avons aucunement le sentiment d'en faire partie. Mais peut-être est-ce ici l'Assemblée générale d'un lobby nucléaire?"

### LA CRISE ET LE TOUT-ÉLECTRIQUE

— La crise de l'énergie: "(...) L'énergie nucléaire qui, sous forme de chaleur ou d'électricité, peut contribuer, dans une mesure appréciable, au remplacement du pétrole bientôt défaillant, ne résoudra qu'une partie des problèmes. Comme l'énergie solaire, le biogaz, le gaz ou le charbon, elle ne suffira pas et il faut d'abord économiser l'énergie (...) Nous constatons aussi avec satisfaction que grâce aux prescriptions relatives à l'isolation thermique des immeubles chauffés à l'électricité, environ 3000 de ces logements sont certainement les mieux isolés de notre zone de distribution et en avance sur la législation prochainement en vigueur à ce sujet".

### CITOYEN ET CONSOMMATEUR

— Le rôle des producteurs et des distributeurs d'électricité: "(...) Il est assez difficile de se faire une idée sur ce que le citoyen et notre client attendent de nous; c'est la même personne, mais il faudrait faire, semble-t-il, la distinction entre le citoyen qui accepte l'initiative anti-nucléaire et le client qui, simultanément, exige d'être servi en feignant d'ignorer qu'une part croissante de l'électricité que nous lui livrons provient des centrales nucléaires. Nous

*pensons donc que nous devons continuer à alimenter notre clientèle en électricité et à faire en sorte de pouvoir nous en procurer. Pour cela, nous achèterons aux autoproducteurs artisanaux et décentralisés toute l'énergie qu'ils voudront bien nous livrer — ils ne prennent du reste aucun engagement à notre égard, ce que nous ne pouvons pas faire envers nos clients — et nous devons, à notre corps défendant, nous procurer le solde, c'est-à-dire 99,9% auprès de l'EOS qui, comme nous l'avons chargée de le faire, tire actuellement des centrales nucléaires auxquelles elle participe pour notre compte, tous les kilowattheures supplémentaires nécessaires au développement de la consommation du canton de Vaud”.*

## **L'information et la réalité quotidienne**

La “Tribune le Matin” du 6 juin 1979 rend compte sous le titre “informons, informons” du traditionnel discours de M. Desmeules à l'occasion de l'assemblée générale de la CVE. M. Desmeules prend notamment prétexte pour s'esclaffer du fait que les Vaudois votent anti-nucléaire mais augmentent leur consommation d'électricité. Electricité que M. Desmeules se fera bien entendu plaisir de fournir à l'aide des centrales nucléaires auxquelles il tient tant!

Ce que M. Desmeules se garde de dire, c'est que les compagnies d'électricité et en particulier la CVE font tout ce qui est en leur pouvoir pour que la consommation d'électricité augmente. En particulier (mais pas uniquement) en favorisant la promotion du chauffage électrique. Tant que M. Desmeules n'aura pas reconnu sans équivoque que ce mode de chauffage est une aberration et tant que la CVE ne refusera pas catégoriquement de l'installer, les critiques que M. Desmeules adresse

aux Vaudois ne seront que des plaisanteries de mauvais goût.

J'ai déjà eu l'occasion de préciser que tout ménage passant au “tout électrique” annule les efforts d'économie de dizaines d'autres ménages.

La partié est trop inégale: vous vous donnez la peine d'économiser 10% de votre consommation d'électricité et pendant ce temps M. Desmeules connecte un consommateur qui va gaspiller quarante fois votre économie. Car le chauffage électrique direct est un gaspillage d'énergie noble en vertu de lois thermodynamiques contre lesquelles même un Desmeules est impuissant.

Je connais dans le réseau de la CVE une maison très mal isolée, chauffée au chauffage électrique direct. Dans cette maison on ne pouvait guère atteindre 16°C lorsqu'il faisait froid même en mettant toute la sauce et moyennant des factures salées. Le propriétaire a maintenant choisi d'arracher ses convecteurs et de passer à un mode de chauffage plus raisonnable. Il va lui en coûter pas mal d'argent. La CVE qui a laissé faire cette ineptie et qui se vante de ne chauffer au “tout électrique” que des maisons bien isolées devrait peut-être lui présenter des excuses. On peut certainement compter sur M. Desmeules pour ça.

Et ce cas n'est sûrement pas unique. Si M. Desmeules voulait informer correctement, il devrait nous dire:

— Le nombre de maisons dans le réseau CVE chauffées électriquement (sans pompe à chaleur).

— Parmi celles-ci combien y en a-t-il de mal isolées? On pourrait faire un classement basé sur la valeur du coefficient:  $K_{\text{éq}} \times \text{surface/volume}$ .

— Combien de chauffages électriques directs ou à pseudo-accumulation ont été installés en 1974, 1975, 1976, 1977, 1978?

— Combien va-t-on en installer en 1979?

— A-t-on à la CVE l'intention d'arrêter l'installation de ce genre de chauffage?

— Que propose la CVE aux propriétaires qui veulent revenir du chauffage électrique à un mode de chauffage raisonnable? Un dédommagement paraît tout-à-fait justifié.

— La CVE a-t-elle l'intention de changer sa politique de tarifs consistant à favoriser les gens qui gaspillent? Pourquoi certains payent-ils 9,2 ct le kwh, d'autres 8,0 lorsqu'ils se chauffent électriquement alors que ceux qui emploient l'électricité à des fins raisonnables doivent la payer 14,5 ct?

Pour être crédible, M. Desmeules et la CVE devraient montrer l'exemple dans le domaine des économies d'électricité et mettre eux-mêmes sur pieds un programme qui assure à terme une diminution de la demande. C'est parfaitement possible et s'il n'a pas assez d'imagination pour faire ça tout seul, M. Desmeules pourrait se faire aider. Nous restons volontiers à sa disposition.

Tant qu'il n'aura pas fait cet effort, M. Desmeules ne devrait pas se moquer des Vaudois. Il devrait au moins se garder de leur reprocher des habitudes de consommation qu'il a lui-même prônées et qu'il continue à encourager indirectement.

**Pierre Lehmann**

### **CIRCULATION**

## **Piéton qui vole Piéton qui marche**

Les DC-10 mis hors circulation. Panique dans les circuits aériens. Gémissements chez les constructeurs. Ces mesures d'allure draconienne ne vous rappellent-elles rien? “Pour une cause encore inconnue, le conducteur avait perdu le contrôle de son véhicule”: malgré les expertises, combien de voitures qui sillonnent les routes et à qui il manque un boulon? Pas de comparaison entre les hécatombes: quelle sollicitude pour les piétons qui volent alors que la multitude de ceux qui marchent (dans les villes, surtout) continuent à le faire à leurs risques et périls.

POINT DE VUE

## Juste comme ça, en passant...

M. Chevallaz vient de publier un livre. M. Chevallaz gagne près de 200.000 francs par an. (Ce qui est scandaleux. Un ministre ne devrait pas gagner plus qu'un ouvrier spécialisé. Mais bref...) Si M. Chevallaz gagnait 20.000 francs par an, il n'aurait pas du tout écrit le même livre. S'il en gagnait 2000, il aurait encore moins écrit le même livre. Donc le livre de M. Chevallaz ne vaut pas un rond.

M. Jaquillard a interviewé M. Chevallaz afin d'en faire un livre. M. Jaquillard est, dit-on, philosophe. Si M. Jaquillard avait interviewé un plombier-zingueur, ou un conducteur de dromadaires, ou une pute de Panama-City, il n'en aurait pas tiré de livre. Donc M. Jaquillard n'est pas philosophe. Comme je n'ai pas lu le livre de MM. Chevallaz et Jaquillard, c'est par pure malhonnêteté intellectuelle que j'en parle. Et bassement méchant, avec ça. Beuark!

\* \* \*

Dans son dernier numéro, la Revue Polytechnique, par la plume de M. G. Stouder,

présente l'essentiel des caractéristiques des photophiles solaires dites de *Baude* — leur inventeur. Très bien. Très bien.

Me revient en mémoire une remarque faite, au cours d'une discussion, par une tête d'œuf technique, grand commis de la Confédération, à propos desdites cellules: "Hé bien, si elles fonctionnent vraiment, il ne nous reste plus qu'à foutre le rapport de la GEK dans l'Aar...". Tel quel. Garanti. Or, ces cellules fonctionnent vraiment. Qu'est-ce qu'on rigole.

\* \* \*

Ras, mais ras le bol de ces montres à affichage digital, comme on dit. Deux semaines et pas loin de 20 francs pour changer une pile. Ras la patate.

Messieurs les horlogers, fournissez-moi, si ça se trouve encore, une montre automatique classique solide, je dis bien *solide*, avec trucmachin faisant chronographe. Et pas trop chère. Et pas fabriquée à moitié dans un pays exotique par des gens sous-payés. Et que je puisse la léguer à mes enfants. Et avec un verre qui ne se fend pas en huit à chaque partie de varappe. Et avec un bracelet en métal. Et avec une fermeture qui ferme. Et imperméable.

Je vous avertis: pour des raisons qui échappent à la science, les montres que je porte tombent systématiquement en panne. Bon, Messieurs les horlogers, j'attends vos offres. Attention, partez, feu!

(Intermédiaires et revendeurs, s'abstenir. Je ne discute qu'avec les fabriques. Ligne directe du producteur au consommateur. Et ne tentez pas de me rouler. Je serais féroce.)

\* \* \*

Je connais quelqu'un qui a écrit un livre, qui n'est pas ministre, qui ne se fait pas interviewer par des philosophes, qui est donc hautement respectable.

Son livre s'intitule "Aliments naturels, dents saines". L'auteur en est le Dr Max-Henri Béguin. A demander, si pas en librairie, aux Editions de l'Etoile, 5, rue de la Prairie, 2300 La Chaux-de-Fonds. 15 francs. C'est le genre de livre qui vaut deux cents sessions du Conseil national et vous inciterait à faire pendre un dentiste par jour, pour l'exemple.

Nous y reviendrons.

Gil Stauffer

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Entre gens civilisés

"Restaurant de l'Avenir  
Propriétaire G.A. Chevallaz  
Berne  
Menu pour l'An 1979  
Impôts salés  
Libertés grillées  
Assiette de promesses soufflées  
Salade de baratin  
Plateau de chômage  
Flambée des prix

Gel des crédits  
Georges, mon amour,  
de tout mon cœur  
je te dis merci  
pour ce grand bonheur:  
Tu m'invites à manger  
Dans ton beau restaurant...  
(tu possèdes donc  
un établissement?)  
Et quel menu!  
De quoi être ému...  
Après ce gueuleton,  
dis-moi, mon aimé,  
à l'"Avenir" me payera-t-on  
au moins le café?"

Telle est la lettre adressée par une volée de contemporaines genevoises au chef du Département des Finances. Signée: "Marguerite ta p'tite fleur". Et aussi, dans les seize pétales d'une marguerite: "Odette, Josiane, Denise", etc.

Réponse:  
3003, Berne, le 25 janvier 1979  
"Le Chef  
du Département des Finances  
et des Douanes  
de la Confédération suisse  
Mesdames,  
Mesdemoiselles

J'ai bien reçu votre message du 22 janvier et j'ai lu avec plaisir vos propositions de menu pour 1979 qui sont pleines d'esprit.

Je vous invite gentiment à faire un petit tour d'Europe pour voir ce qu'il en est dans ces pays,

- 1) des impôts (TVA à 17 ou 21%)
- 2) des libertés (cars de police au coin des rues)
- 3) des promesses électorales
- 4) du chômage (à 5% de la population active en moyenne européenne, à 0,4% chez nous)
- 5) des prix (en inflation parfois de 10% et plus)
- 6) des salaires que je vous laisse le soin de comparer.

Je serais très intéressé de connaître vos impressions.

J'ai rencontré l'autre jour deux citoyens d'un pays voisin qui, me reconnaissant, m'ont dit: "Vous êtes bien gouvernés en Suisse, il n'en va pas de même chez nous." Je leur ai répondu: "Ce n'est pas à moi de le confirmer, mais dites-le plutôt aux Suisses, parce que leur modestie naturelle les empêche d'en convenir."

Je suis prêt à vous payer le café, à mes frais, si vous passez à Berne et vous souhaitez en attendant un bon appétit à ce menu fédéral, que je crois pouvoir vous assurer mieux garni et moins coûteux en impôts que celui de nos voisins.

Veillez croire, Mesdames, Mesdemoiselles, à mes sentiments les meilleurs."

Signé: G.-A. Chevallaz.

Promesse faite, promesse tenue: s'étant rendues à Berne, les Genevoises ont été effectivement invitées à boire un café-crème, accompagné de croissants.

A la réflexion, je ne suis pas absolument sûr que pareille "histoire" serait arrivée en Argentine... Ni même chez le vaillant Bokassa. Ni même en URSS. Ni même en France ou dans l'Allemagne fédérale du camarade Schmidt. Et ne serait-ce la malheureuse propension de M. Gnaegi à acheter les joujoux aussi onéreux qu'inutiles, et le goût moins fâcheux de M. Furgler pour les polices de sécurité, cantonales,

intercantonales et fédérales; et celui de M. Celio (Nello) pour des opérations financières dont les plus rassis conviennent qu'elles manquent de clarté — tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes!

J.C.

#### BAGATELLES

"Le Rebrousse-Poil" interdit de kiosques en Suisse romande par la seule volonté de Naville (cf. DP 502): un "code de conduite" (un de plus) des distributeurs verra-t-il le jour? Si oui, qui en contrôlera l'application?

\* \* \*

L'UDC a maintenant un secrétaire suisse et un secrétaire cantonal bernois originaires du Seeland, ce qui leur a immédiatement valu une visite d'un reporter de "Biel-Bienne", toujours à l'affût de l'actualité de la région de Bienne. Les deux successeurs de Peter Schmid, qui cumulait auparavant les fonctions, s'efforcent, évidemment, de rendre à l'UDC la place qui est la sienne, estime-t-elle, dans la politique fédérale. Le moyen: rapprocher paysans, ouvriers, employés et artisans et contribuer à amener une compréhension mutuelle entre producteurs et consommateurs. A suivre.

\* \* \*

La plus ancienne section du Parti socialiste de la ville de Berne, celle de Berne-Nord, fête ces jours le centenaire de sa fondation (en 1879). Créée sous le nom "Union ouvrière Lorraine", elle a adopté son nom actuel en 1911. Les femmes y sont admises depuis 1912...

\* \* \*

Bâle aura-t-elle bientôt un journal gratuit de qualité? L'éditeur de la "semaine bâloise" (Basler Woche), chronique locale tirant à 20 000 exemplaires, a acheté le journal gratuit "Doppelstab". Il semble qu'il s'agisse de mieux utiliser la capacité d'une imprimerie, avec en vue, peut-être, une brèche dans le monopole local de la "Basler Zeitung".

\* \* \*

Naissance des deux nouveaux journaux communistes: "Le Fond de l'air est rouge", en fran-

çais, et "Je länger desto rot", en allemand. Il s'agit des journaux de l'Organisation communiste Front rouge.

\* \* \*

Début de collaboration entre les deux derniers quotidiens du canton de Neuchâtel. Le Magazine "TV 7 jours Tribune romande" paraît depuis quelques semaines comme supplément hebdomadaire de "L'Impartial" et de "La Feuille d'Avis de Neuchâtel", ce qui assure une diffusion de 70 000 exemplaires couvrant tout le canton de Neuchâtel et quelques régions voisines.

\* \* \*

La comédie de Zurich (Schauspielhaus) a consacré une édition spéciale de son journal à son ménage interne. Au chapitre du "rendement", elle établit une comparaison de ses comptes avec ceux de six théâtres allemands: deux de Munich, un de Berlin, un de Düsseldorf et deux de Hambourg. La proportion des subventions par rapport aux recettes totales varie de 67% à 87%. Pour Zurich, la proportion est de 74%. Par collaborateur, les recettes directes (donc encaissées réellement) se montent à 20 815 francs à Zurich et sont les plus élevées des sept théâtres comparés.

\* \* \*

La Ville de Berne envisage d'ouvrir un crédit de 25 millions de francs pour assainir le bâtiment du théâtre municipal. Dans ce cas se sont les électeurs qui auront le dernier mot.

\* \* \*

Les investissements du principal éditeur lausannois atteindront 53 millions de francs entre 1977 et 1985 selon les indications données dans "Helvetische Typographia" (No 21).

\* \* \*

Le parti "Jeune Berne" a mis en service en avril 75 vélos "verts", dont l'utilisation est gratuite. Un mois après, il est extrêmement difficile de rencontrer un tel vélo. Combien en faudrait-il pour satisfaire les besoins? Combien en faudrait-il pour décourager les vandales dont le seul plaisir est de détruire les propriétés collectives?

## SONDAGES

# La Suisse et ses dessous

Dans quelques jours, un certain nombre de personnes, d'entreprises et d'institutions vont recevoir, pour leur usage exclusif, un rapport sur le climat psychologique de la Suisse au printemps 1979. L'institut SCOPE, de Lucerne, leur fera ainsi parvenir les résultats les plus récents d'une enquête qu'il effectue depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis avril 1974.

Les 60 tendances suivantes sont notées :

Qualité de la vie (6)

Attitudes de base et motivations (29)

Attitude à l'égard de questions concernant le marketing (19)

Attitude sur les questions politiques (21).

En vrac, quelques questions: satisfaction générale, publicité à la télévision, organisations de consommateurs, rôle des étrangers en Suisse, fédéralisme, participation des salariés, adhésion à l'ONU, nationalisation de l'industrie, montant des loyers.

Des analyses particulières peuvent être établies sur commande; par exemple, le profil socio-psychologique du bon électeur!

Bref, si "Domaine Public" y mettait le prix, il pourrait obtenir des indications sur les tendances profondes de ses lecteurs. D'où des articles sur mesure; et de temps à autre, quelques textes soigneusement calculés pour conquérir une clientèle pré-sélectionnée, et flattée qu'on la connaisse si bien. Un miroir en pâte de papier. "1984" d'Orwell est-il très loin, si l'Etat pour l'instant n'y est pour rien?

## ORDINATEURS

# Les visages de la politique

Les applications de l'ordinateur se multiplient et se diversifient continuellement; c'est que le traitement électronique de l'information s'avère particulièrement efficace quand il s'agit

de problèmes faisant intervenir les effets et les interactions de nombreuses variables.

Or donc, la vie politique a été saisie à son tour par l'ordinateur, non seulement pour le calcul ultra-rapide et la projection des résultats des votations et élections, mais aussi pour leur analyse, et même leur figuration symbolique.

Pour preuve: les travaux d'un chercheur de chez Sandoz à Bâle, qui s'est amusé à livrer à l'ordinateur les résultats cantonaux des 67 votations fédérales organisées dans les sept premières années du vote féminin, de l'article constitutionnel sur la protection de l'environnement (6.6.1971) aux douze dimanches sans voitures (28.5.1978). Au total,  $67 \times 25 = 1675$  nombres entrés dans l'ordinateur, qui a reçu ordre de "dessiner" les résultats de chaque votation, d'après le canton et d'après le sujet.

Les différentes représentations confirment de

manière évidemment très frappante certaines constantes de la sociologie électorale suisse, fortement marquée par la religion et le degré de développement économique des différents cantons.

A titre d'exemple, voici les visages à la Cernow (mathématicien) dessinés par l'ordinateur pour illustrer l'orientation politique générale des cantons suisses d'après les résultats des votations fédérales (CH: le visage de la moyenne helvétique) (1). On peut bien sûr tenter l'exercice pour tous les sujets proposés au peuple suisse ces dernières années en consultation fédérale. Ah! Ces bonnes grosses, et lourdes têtes appenzelloises et uranaises, et ces vilains visages contre l'emprise étrangère et la solution des délais!

(1) La source: "Out put" 4/79

